

RAPPEL et PRECISIONS

Cher(e)s ami(e)s vététistes de CAPVTT

Voici le calendrier de notre déconfinement et la reprise des activités de CAPVTT.

Il découle de la spécificité du club ,des instructions ministérielles de la Jeunesse et des Sports et des mesures d'hygiène et de protection préconisées par les organismes de santé publique .

D'autres mesures spécifiques ont été décidées par le conseil d'administration réuni par visioconférence il y a quelques jours.

Lundi 11 mai :

—> **Reprise des activités sportives à titre personnel** suivant votre propre initiative (sans conditions d'attestation ,de durée et de distance)

Commentaire : le club ne proposera aucune activité ! Chacune et chacun est libre d'organiser son propre entraînement en respectant les règles gouvernementales .Je vous invite à être prudents et à reprendre progressivement , surtout si vous évoluez seul en pleine nature !

Lundi 8 juin :

—> **Reprise des activités club :**

- reprise des entraînements VTT du mardi matin, vendredi matin et samedi après-midi .

(Limité à 30 personnes maximum)

Commentaire : le club proposera, comme avant l'isolement, un itinéraire de préférence choisi parmi notre programme (plaquette). Une pré-inscription sera obligatoire par WhatsApp ou SMS afin de réguler le nombre de participants . Il est évident que tout regroupement comporte un risque , aussi il appartient à chacun de prendre ses responsabilités.**En plus des conditions à respecter ci-dessous , chacun devra évaluer sa forme physique du moment , c'est-à-dire s'abstenir de participer s'il présente une quelconque affection ou s'il a eu un contact avec une personne malade .**

Apéro à l'arrivée : chacun devra apporter son verre . Le club fournira des petites bouteilles d'eau et bien sur Pastis et sirop comme d'habitude .

Le club ne dispose pas de masques de protection et donc vous devrez venir avec votre masque personnel .

Conditions à respecter:

- port du masque obligatoire dans les phases de regroupement (départ et arrivée)ainsi que dans certaines circonstances où la distance de sécurité de 1 m minimum ne pourra pas être respectée (arrêt crevaison par exemple ou lors de l'apéro ...)

- pas de masque lors du cheminement

- co-voiturage vivement déconseillé à titre privé et interdit pour les véhicules du club

IMPORTANT :

La participation à ces activités se fera sur la base du volontariat et en aucun cas la responsabilité de l'encadrement ou des dirigeants du club ne pourrait être engagée en cas de contamination .

Il appartiendra donc à chacun de prendre ses responsabilités et d'en évaluer les risques potentiels.

- Ecole de VTT :

Le conseil d'administration a décidé à l'unanimité de ne pas reprendre l'école de VTT [le 10 juin](#) .

Raisons :

- impossibilité de respecter les gestes barrière avec les enfants .
- encadrement constitué le plus souvent de personnes à risque (âge notamment)
- impossibilité d'acheminer sur place l'encadrement en minibus ou fourgon
- reprise des arrêtés préfectoraux liés au feu dans le domaine forestier

Pour toutes ces raisons la reprise de l'école de VTT n'aura lieu qu'en Septembre après le Forum des Associations .

- Entraînement compétition enduro :

La reprise des entraînements pourra se faire à titre individuel sachant que la plupart des compétitions sont annulées .

L'entraîneur responsable jugera de l'opportunité des entraînements par petits groupes (moins de cinq)en respectant les gestes barrière .

Autres décisions :

Le conseil d'administration a aussi décidé de supprimer l'augmentation de cotisations votée lors de la dernière Assemblée Générale ainsi que l'obligation d'acquérir la tenue du club pour les nouveaux inscrits .

La cotisation du club restera donc fixée à 45 € pour l'année.

Bien sûr ce calendrier pourrait être remis en cause en cas d'aggravation de la situation.

Je vous invite donc à respecter les gestes barrière et je vous souhaite à tous une bonne reprise d'activités sportives mais aussi économiques dans leur entreprise pour certains .

A bientôt sur les chemins ...

Le Président de CAPVTT
ALLAIX Daniel